

NOTE de synthèse retraçant les informations financières essentielles
DU BUDGET PRIMITIF 2022

I - budget principal

Tableau présentant l'évolution du Budget Primitif sur 5 ans

Sections	BP 2018	BP 2019	BP 2020	BP 2021	BP 2022
FONCTIONNEMENT	4 783 630 €	4 434 000 €	5 179 832 €	5 138 012 €	5 000 000 €
INVESTISSEMENT	1 683 500 €	2 238 000 €	2 451 438 €	1 986 000 €	1 696 000 €
Total Budget	6 467 130 €	6 672 000 €	7 631 271 €	7 124 013 €	6 696 000 €

➤ L'essentiel des recettes fiscales : La fiscalité directe des ménages et entreprises :

Ressources fiscales dont le taux doit être voté en 2022	Bases Prévisionnelles	Taux à voter 2021	Produit Attendu
Taxe foncière (bâti) depuis 2021 fusion (taxe départementale 24,04% + taxe communale 4,44 %)	2 710 000 €	28.48 %	771 808 €
Taxe foncière non bâti	39 200 €	18.56 %	7 276 €
Cotisation Foncière des Entreprises	542 300 €	8.01 %	43 438 €
Ressources fiscales indépendantes des taux votés en 2022			
CVAE (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises)			34 775 €
IFER (impôt Forfaitaire sur Entreprises Réseau)			12 445 €
TASCOM (Taxe sur les Surfaces Commerciales)			39 716 €
TH (Taxe Habitation)			24 204 €
Taxe add. TFNB (taxe additionnelle sur Foncier Non Bâti)			1 371 €
Allocations compensatrices de l'Etat			102 236 €
Contribution FNGIR (Fonds National de Garantie de ressources)			-97 269 €
Contribution du coefficient correcteur mis en place en 2021			- 446 652 €
Montant total prévisionnel 2022 au titre de la fiscalité directe locale Pour rappel en 2020 ce montant s'élevait à 459 848 €			493 348 €

➤ L'essentiel des Dotations et participations principales à percevoir par la collectivité

Les dotations de l'Etat 2022 : 897 084 €

Dotation forfaitaire :	494 867 €
Dotation de Solidarité Rurale :	339 368 €
Dotation nationale de péréquation :	62 849 €

Pour rappel, en 2021, ces dotations s'élevaient à : 895 833 €

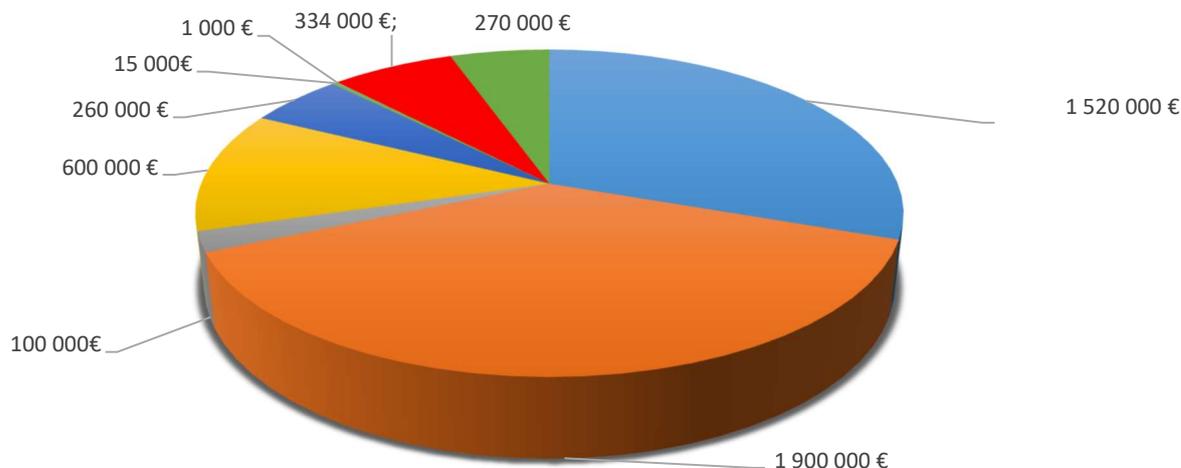
Dotations Communautaires : estimation à 2 231 000 €

SECTION de FONCTIONNEMENT

Cette section comprend les dépenses et les recettes nécessaires au fonctionnement courant de l'ensemble des services de la ville.

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 5 000 000 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT - Budget Primitif 2022



1 520 000 € Charges à caractère général : (gestion des bâtiments, prestations de service, l'achat de fournitures, énergies)

1 900 000 € : Charges de personnel (salaires et charges de l'ensemble du personnel)

100 000 € : Atténuation de produits (reversement de fiscalités envers les communes)

600 000 € : Autres charges de gestion courante (subventions, participations, indemnités élus ...)

260 000 € : Charges financières (Intérêts des emprunts, pertes de change)

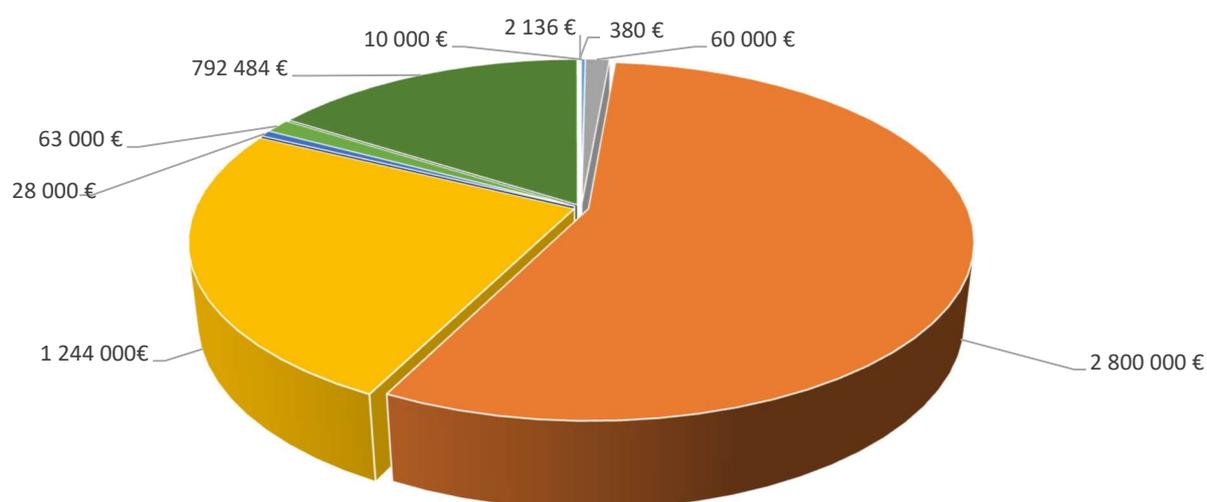
15 000 € : Charges exceptionnelles

1 000 € : Dotation aux provisions pour dépréciation des actifs circulants

334 000 € : dépenses imprévues

270 000 € : Opérations d'ordre (amortissements, Virement section fonctionnement...)

RECETTES DE FONCTIONNEMENT - Budget Primitif 2022



10 000 € : Atténuation de charges (remboursements indemnités journalières, syndicaux, d'assurance personnel)

380 € : produits divers

60 000 € : Produits des services (vente de bois, redevance domaine public, cimetière, centre aéré...)

2 800 000 € : Impôts et taxes (fiscalité directe locale, CCARM, taxe sur l'électricité, taxe sur les droits de mutation...)

1 244 000 € : Dotations, subventions, participations (dotations d'Etat, diverses subventions et participations ...)

28 000 € : Autres produits gestion courante (diverses locations ...)

63 000 € : Produits financiers (fonds concours de l'Etat suite au refinancement des emprunts structurés)

792 483 € : Excédent de fonctionnement reporté

SECTION d'INVESTISSEMENT

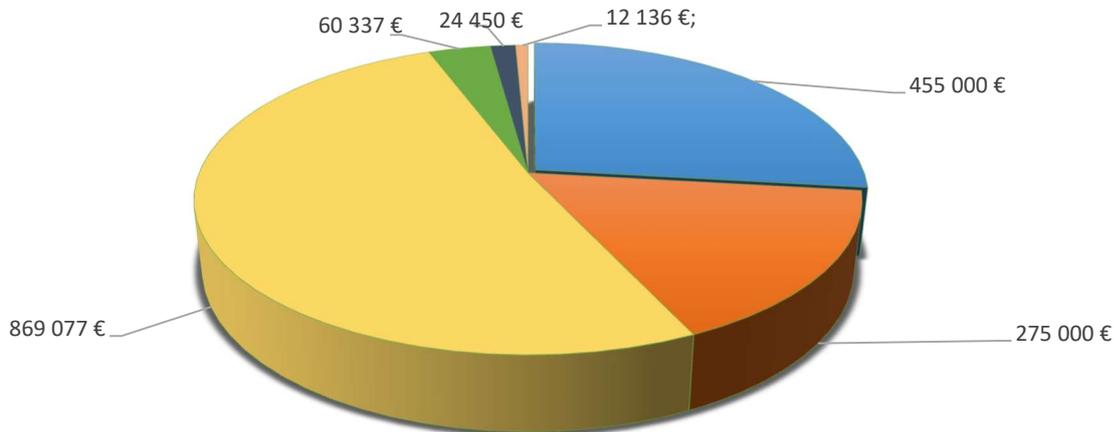
Il s'agit essentiellement :

pour les dépenses : Les acquisitions de biens mobiliers et immobiliers, informatiques, de véhicules, de frais d'études et de travaux d'investissement ;

pour les recettes : Les recettes relatives aux opérations de travaux, les subventions d'investissement, le virement de la section de fonctionnement (autofinancement), le résultat de clôture reporté.

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 1 686 000 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT - Budget Primitif 2022



455 000 € : Opérations d'Equipement (détaillées page 4)

869 077 € : Restes à réaliser en dépenses des opérations d'équipement engagées de 2021 (détaillés page 4)

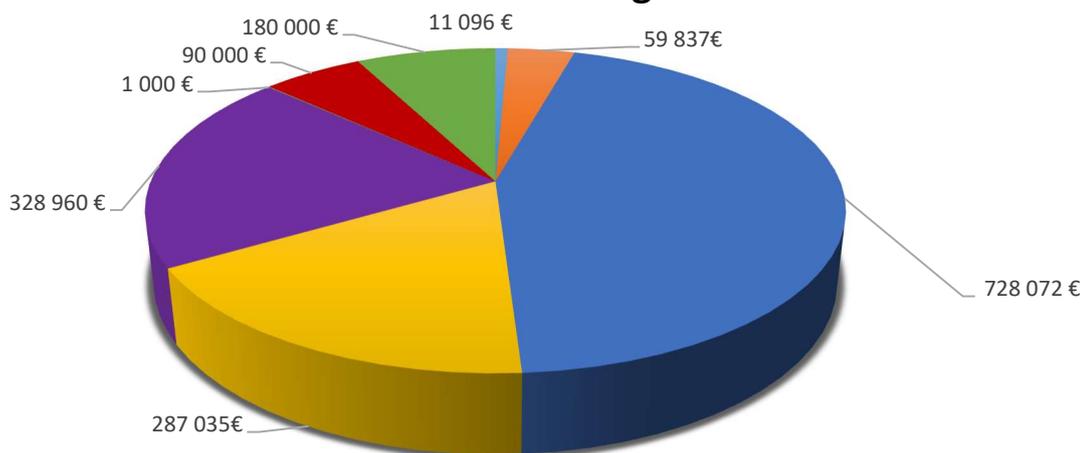
60 337 € : Dépenses imprévues

275 000 € : Emprunts et dettes assimilées (remboursement du capital des annuités d'emprunts)

24 450 € : Apurement antérieur (solde)

12 136 € : Opérations d'ordre

RECETTES D'INVESTISSEMENT - Budget Primitif 2022



11 096 € : Subventions attendues

59 837 € : Fonds de Compensation à la TVA (récupération TVA) + Taxe local d'Equipement

90 000 € : Virement de la section de fonctionnement

287 035 € : Restes à réaliser en recettes des opérations d'équipement 2021

328 960 € : Excédent d'investissement reporté

180 000 € : Opérations d'ordre

1 000 € : cessions d'immobilisations

728 072 € : affectation du résultat

Les nouvelles opérations d'Équipement pour 455 000 € :

Équipement scolaire :	6 000 €
Équipement sportif et culturel :	26 000 €
Équipement divers :	30 000 €
Voirie et Forêt :	288 000 €
Logements :	25 000 €
Eclairage public :	10 000 €
Travaux extension centre social :	20 000 €
Bâtiments divers :	10 000 €
Réhabilitation ex-couvent solde de l'opération	30 000 €
Opérations hors programme :	10 000 €

Les opérations engagées en Restes à Réaliser de 2021 (détail sur note du compte administratif 2021) :

	<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
Équipement scolaire :	370 €	
Équipements divers :	32 331 €.....	12 776 €
Bâtiments divers :	86 051 €	
Réhabilitation de l'ancien couvent des Carmélites :	750 324 €.....	274 259 €

II – budgets annexes

a - Service Bâtiments soumis à la TVA :

Ce budget gère les bâtiments communaux loués à des professionnels et ou établissements publics...

Sections	Pour rappel BP 2021	BP 2022
FONCTIONNEMENT	84 595 €	112 000 €
INVESTISSEMENT	21 549 €	31 500 €
TOTAL	106 144 €	143 500 €

b - Camping :

Sections	Pour rappel BP 2021	BP 2022
EXPLOITATION	1 218 €	21 474 €
INVESTISSEMENT	27 714 €	5 314 €
TOTAL	28 932 €	26 788 €

c – Lotissement communal : Un projet de lotissement est à l'étude

Sections	Pour rappel BP 2021	BP 2022
EXPLOITATION	18 321 €	18 321 €
INVESTISSEMENT	0	0
TOTAL	18 321 €	18 321 €